

Paris, le 7 juillet 2011

Amplifier la création d'activités et d'emplois pour les habitants des quartiers rénovés :
le guide des bonnes pratiques, de Jean-Marie Carteirac et Jean-Paul Guérin – une publication ANRU /CDC

Voilà sept ans que l'aventure de la rénovation urbaine a commencé. Une histoire déjà longue et riche de péripéties s'est écrite dans cinq cents quartiers de presque toutes les grandes villes françaises.

Les objectifs poursuivis sont inscrits dans la loi fondatrice du 1^{er} août 2003 : **redonner de la dignité citoyenne et de l'ambition aux habitants, rétablir l'image de ces quartiers auparavant affligés d'une mauvaise réputation, y faire renaître le dynamisme économique.**

- Malgré les efforts menés, le développement économique est insuffisamment intégré aux projets soutenus par l'ANRU.
- Il est urgent de trouver des solutions ambitieuses, pérennes et pragmatiques **pour amplifier la création d'activités et d'emplois pour les habitants des quartiers.**
- Il est nécessaire non seulement de **mobiliser acteurs publics, nationaux et locaux, dans la création d'un environnement favorable à l'activité d'entreprise mais aussi d'impliquer à leur côté des acteurs économiques.**

Dans le cadre de leur partenariat, l'ANRU et la CDC ont confié le **pilotage d'un groupe de travail sur le développement économique dans les projets de rénovation urbaine** à deux de leurs représentants respectifs : Jean-Marie Carteirac, directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes Maritimes, et Jean-Paul Guérin, directeur interrégional Méditerranée et directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Après avoir recensé une cinquantaine de réussites, 9 préconisations ont été regroupées en 3 axes d'intervention:
 - Le renforcement de l'ingénierie de projet,
 - L'accompagnement des acteurs de la rénovation urbaine,
 - La mobilisation des financements les mieux adaptés.

Pas de recettes toutes prêtes dans ce guide de bonnes pratiques, plutôt une approche sur mesure au service des opérations menées par les porteurs de projet et les maîtres d'ouvrage.

Pour le consulter : <http://www.anru.fr/-Developpement-economique-.html>

CONTACTS PRESSE

ANRU : Ludivine Perrin

Tel : 01 53 63 64 71

communication@anru.fr

CDC : Jean-Pierre Decourcelle

01 58 50 70 20